

Conditions générales de réservations et de paiement en ligne

1. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales ne constituent pas un contrat de prestations de services de location de véhicule. Les Services de Location sont soumis aux [Conditions Générales de Location](#) qui, lors de l'envoi par mail de la confirmation de votre réservation, vous seront jointes en annexes pour information avec votre bon de réservation.

En cochant la case « J'accepte » lors de la procédure de réservation en ligne, Vous confirmez avoir pris connaissance des conditions nécessaires à remplir pour louer un véhicule présent dans le guide de la location en ligne sur notre site Internet et reprise à la fin de ces mêmes « conditions générales de réservations et de paiement en ligne » dans un dernier chapitre « complément ».

2. Conditions Générales de Réservation Sans Prépaiement (Paiement en agence)

En cochant la case « J'accepte » lors de la procédure de réservation en ligne sans paiement, vous concluez uniquement le Contrat avec Truche Location et êtes lié par les conditions dudit Contrat. Les Services de Location seront régis par un contrat de location distinct qui sera conclu dans le respect des accès au service et des conditions générales de location.

Montants facturés

1.1 Si vous n'avez pas annulé votre réservation avant la date et l'heure de réservation indiquées sur votre confirmation de réservation, et vous ne venez pas retirer le véhicule réservé dans les 2 heures à compter de ces « date et heure », des frais de non-annulation de 50 €, vous seront facturés.

1.2 Votre réservation constitue si nécessaire une réservation garantie par le Prestataire Local. Si pour toute raison le Prestataire Local n'était pas en mesure d'honorer votre réservation, celui-ci vous versera un dédommagement.

1.3 Si des frais de non annulation vous sont appliqués du fait d'un cas de force majeure, par exemple une catastrophe naturelle, un acte de terrorisme, un acte de gouvernement ou d'Etat, une guerre, des émeutes, une insurrection, un embargo, un conflit du travail, vous aurez droit à un remboursement sur présentation d'une information probante adéquate auprès Truche Location.

Modification de la Réservation Sans Prépaiement

1.4 Sous réserve de disponibilité, vous pouvez modifier sans frais votre réservation jusqu'à 24h ouvré avant la date et l'heure de la réservation par le biais d'un appel téléphonique au +33 4 93 63 95 66. En cas de modification à moins de 24h ouvré de la date et heure de la prise prévu du véhicule, des frais de modification d'une valeur de 20€ vous seront facturés.

3. Conditions Générales de Réservation Avec Prépaiement (Païement en agence)

En cochant la case « j'accepte » lors de la procédure de réservation, vous acceptez les termes des présentes Conditions Générales et donc d'acheter un bon d'échange à valeur nominale (ci-après le « bon d'échange ») auprès de Truche Location dont le montant est indiqué par cette dernière. Truche Location émettra le bon d'échange, vous l'enverra par courrier électronique et réservera les Services de Location. Vous pourrez échanger le bon d'échange contre des Services de Location de véhicule (ci-après les « Services de Location ») auprès de Truche Location au moment où vous prendrez possession de votre véhicule sur présentation du bon d'échange. L'achat de ce bon d'échange ne permet pas l'exercice du droit de rétractation.

Montants facturés

2.1 Vous devez payer intégralement le prix indiqué correspondant aux services de Location au moment où vous effectuez votre réservation sur le site Internet pour l'achat du bon d'échange. Les frais seront débités de votre carte de crédit, de paiement ou de débit au moment de la réservation.

Le bon d'échange ne sera émis qu'une fois le parfait paiement effectué. En acceptant les présentes Conditions Générales, vous autorisez expressément Truche Location à débiter votre carte de crédit, de paiement ou de débit du montant du bon d'échange ainsi que des frais supplémentaires (le cas échéant) mentionnés dans le présent Contrat.

2.2 Le prix du bon d'échange comprend le montant de la location, y compris la TVA pour la catégorie de véhicule, les dates et les éléments pour lesquels il est indiqué qu'ils sont compris dans le prix au moment de la réservation, au tarif que nous vous aurons indiqué.

2.3 Tous autres équipements et services optionnels (ex : équipements spéciaux, conducteurs supplémentaires, assurances facultatives, carburant, jours supplémentaires) non payés lors de la réservation entraîneront des frais supplémentaires que vous devrez payer directement à Truche Location, soit lors de la prise de possession de votre véhicule, soit lors de sa restitution.

Modification de la réservation

2.4 Sous réserve des disponibilités et des limitations exposées à l'article 2.5 ci-dessous, vous pouvez modifier votre réservation jusqu'à 24 heures ouvré avant la prise de possession de votre véhicule par le biais d'un appel téléphonique au +33 4 93 63 95 66.. Sous réserve des conditions exposées ci-dessous, vous pouvez utiliser votre bon en échange des services de Location.

2.5 Les modifications de votre réservation sont soumises aux restrictions suivantes :

a) Si vous modifiez une réservation et que les frais des Services de Location sont supérieurs à la valeur nominale de votre bon d'échange, la différence vous sera facturée au tarif en vigueur de Truche Location et le montant supplémentaire sera payable au moment de la prise en main du véhicule.

b) Si le montant de la réservation modifiée est inférieur au montant de la valeur nominale du bon d'échange, il ne sera procédé à AUCUN REMBOURSEMENT.

c) Si vous modifiez votre réservation moins de 24 heures ouvré avant la date et l'heure de

réserveation, cette modification vaudra annulation de votre réserveation actuelle qui sera régie par les dispositions exposées à l'Article 2.6 ci-dessous.

Annulation

2.6 Si vous annulez votre location le jour même de la réserveation, aucun frais d'annulation ne sera appliqué.

2.7 Si vous annulez votre réserveation au moins 3 jours avant la date et l'heure de la location, des frais d'annulation de 50€ s'appliqueront à titre de dédommagement.

2.8 Si vous annulez votre location dans les 3 jours précédant la date et l'heure de prise du véhicule indiqué dans votre réserveation, un montant fixe de dédommagement, correspondant au coût moyen de 3 jours de location, sera appliqué. Si vous avez loué un véhicule pour moins de 3 jours, le montant total que vous avez versé lors du prépaiement sera conservé à titre d'indemnité.

2.9 Si vous ne récupérez pas votre véhicule en agence et n'avez pas annulé au préalable, il n'y aura aucun remboursement : le montant total, que vous avez versé lors du prépaiement, sera conservé.

2.10 Afin d'obtenir le remboursement du montant que vous avez prépayé pour votre location, vous devrez envoyer un courriel à l'adresse contact@truchelocation.com comprenant votre bon d'échange. Notre service vous contactera pour convenir avec vous du mode de remboursement.

Complément :

Conditions nécessaires à remplir pour louer un véhicule

a/ Informations à fournir:

Pour obtenir un devis, une réserveation ou une location d'un véhicule il faut indiquer:

- Lieu, date et heure de la prise en charge souhaité du véhicule,
- Lieu, date et heure du retour souhaité du véhicule,
- Le nom du Locataire ou celui de la personne morale qui loue,
- Le nom du conducteur principal,
- sa date de naissance,
- la date de délivrance de son permis de conduire,
- un contact téléphonique et une adresse Internet

b/ Conditions d'ancienneté du permis de conduire et justificatif de domicile:

- posséder et présenter au minimum un permis de conduire valide de plus de 5 ans minimum (âge minimum pour requérir cette qualification 23 ans) ou posséder au minimum un permis de conduire valide de plus d'1 an (âge minimum pour requérir cette qualification 19 ans) tout en souscrivant l'option obligatoire "jeune conducteur".

Cas particulier des voitures sans permis :

Les conditions de locations sont différentes pour les véhicules sans permis ; pour cette catégorie nous demandons un âge minimum de 18 ans ainsi qu'un justificatif d'une bonne connaissance du code de la route (BSR, code de la route, ancien permis de conduire).

- Au cas où, un ou plusieurs autres conducteurs additionnels, serait souhaité :
 - la présentation de leur(s) permis de conduire est (sont) obligatoire(s).

- les mêmes règles de validité et d'ancienneté d'obtention du (des) permis de conduire sont à appliquer que pour le conducteur principal.
- l'option conducteur additionnel est obligatoire pour chaque conducteur au-delà d'un conducteur principal déclaré.
- tout conducteur non prévu au contrat de location et qui aurait par la suite un sinistre avec le véhicule loué rendrait le Locataire redevable du montant total des réparations ou de la valeur à dire d'Expert.
- présenter un justificatif de domicile récent (mois de 3 mois), un K-bis pour les sociétés ou une copie des statuts pour les associations.

c/ Conditions financières:

- Le locataire titulaire du contrat de location est le payeur.
 - au départ de la location, nous demanderons un dépôt de garantie ainsi que le prépaiement de la location avec les options retenues.
 - Le Locataire doit être doté d'une carte bancaire à son nom lui permettant d'obtenir une pré-autorisation sur le plafond de dépense de sa carte, à hauteur du montant du dépôt de garantie demandé.
 - Le locataire signataire du contrat ne peut pas présenter la carte bancaire d'une autre personne.
 - Le locataire/payeur est obligé d'être présent à la signature du contrat de location pour:
 - valider la pré-autorisation sur sa carte bancaire du montant du dépôt de garantie,
 - régler le montant prévu au contrat de la période de location.
 - le dépôt de garantie est destiné à couvrir les dommages qui peuvent survenir en cours de location et les éventuels compléments de facturation. Il est d'un montant égal à celui de la franchise dommage, de 700 à 2 000€ selon les catégories de véhicule.
- Pour les clients particuliers, le dépôt de garantie s'effectue obligatoirement par carte de crédit (à l'exclusion des cartes Electron, cartes Maestro ou carte Aurore). Votre carte bancaire nous permet de faire un contrôle en demandant une autorisation de paiement pour un montant déterminé. Cette demande d'autorisation est un moyen pour nous de vérifier votre solvabilité eu égard à la valeur du véhicule qui vous est confié. Cette opération n'a pas pour effet de prélever le montant indiqué sur votre compte. Toutefois, le plafond de dépenses accordé par votre banque peut être diminué d'autant.